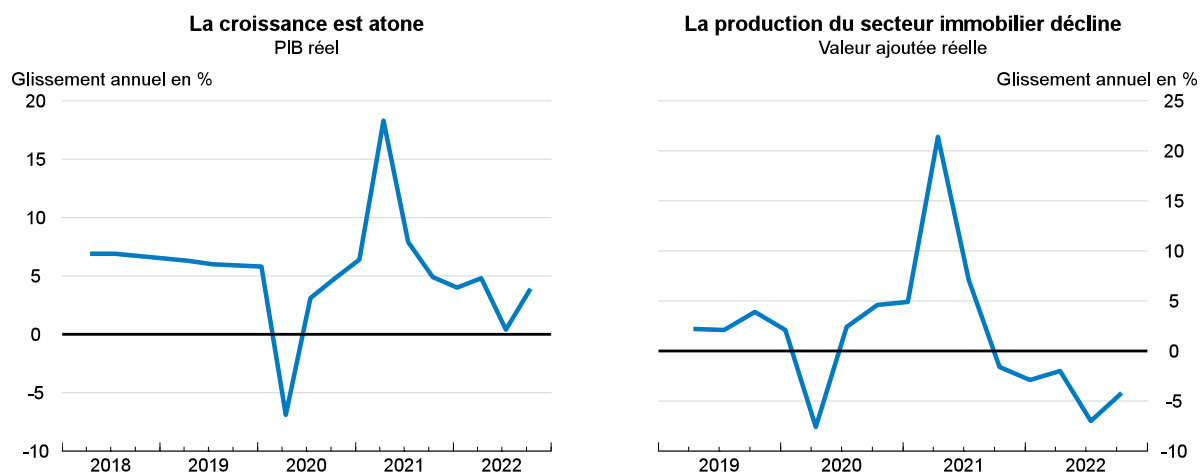


# Chine

La croissance économique refluera à 3.3 % en 2022, avant de rebondir pour s'établir à 4.6 % en 2023 et à 4.1 % en 2024. L'apparition du variant omicron a conduit en 2022 à de nouvelles vagues de confinements, qui ont perturbé l'activité économique. Dans un contexte de difficultés grandissantes, la croissance sera étayée par l'investissement dans les infrastructures et les mesures de soutien, qui contribuent à modérer la correction que subit le secteur de l'immobilier. Le regain de l'épargne de précaution, motivé par la faible confiance des consommateurs allié aux carences de la protection sociale, freine le rééquilibrage de la demande en faveur de la consommation. La croissance des exportations restera modérée, sur fond de dégradation des perspectives de croissance mondiale, avant de se redresser en 2024. Malgré la progression récente des prix des produits frais, la hausse des prix à la consommation devrait rester modeste en raison des politiques actuelles pour contrôler les prix pour l'énergie et les produits alimentaires.

La politique monétaire est devenue plus expansionniste du fait d'une série de baisses de taux d'intérêt et de réductions du coefficient de réserves obligatoires. L'application plus stricte des règles relatives aux quotas de crédit pour les logements pré-vendus et la baisse du taux des prêts du fonds de prévoyance pour le logement aux primo-accédants atténuera la crise du secteur immobilier. Un certain nombre de mesures nouvelles vont rendre la politique budgétaire plus expansionniste. Certains groupes ciblés continueront de bénéficier d'une aide sous la forme de déductions et d'exonérations de certains impôts et de diverses redevances d'utilisation. Renforcer le filet de protection sociale permettrait de redynamiser la consommation des ménages.

## Chine 1



Source : CEIC.

StatLink  <https://stat.link/s2iqfy>

## Chine : Demande, production et prix

	2019	2020	2021	2022	2023	2024
<b>Chine</b>	Prix courants trillions de CNY	Pourcentage de variation, en volume (prix de 2015)				
<b>PIB aux prix du marché</b>	98.7	2.2	8.1	3.3	4.6	4.1
Demande intérieure totale	97.7	2.0	6.5	2.5	4.9	4.0
Exportations de biens et services	18.2	1.1	15.6	-1.3	2.0	5.3
Importations de biens et services	17.3	-0.3	7.6	-7.2	2.6	5.0
Exportations nettes <sup>1</sup>	0.9	0.3	1.8	0.9	0.0	0.3
<i>Pour mémoire</i>						
Déflateur du PIB	—	0.5	4.4	2.7	2.1	1.0
Indice des prix à la consommation	—	2.5	0.8	2.0	2.2	2.0
Solde financier des administrations publiques <sup>2</sup> (% du PIB)	—	-6.9	-6.6	-6.6	-6.6	-6.8
Balance budgétaire principale <sup>3</sup> (% du PIB)	—	-3.7	-3.1	-2.9	-3.1	-2.9
Balance des opérations courantes (% du PIB)	—	1.7	1.8	2.7	2.9	3.1

1. Contributions aux variations du PIB en volume, montant effectif pour la première colonne.

2. Prend en considération les soldes de l'ensemble des quatre comptes budgétaires (compte général, compte de fonds, caisses de sécurité sociale et comptes des entreprises publiques).

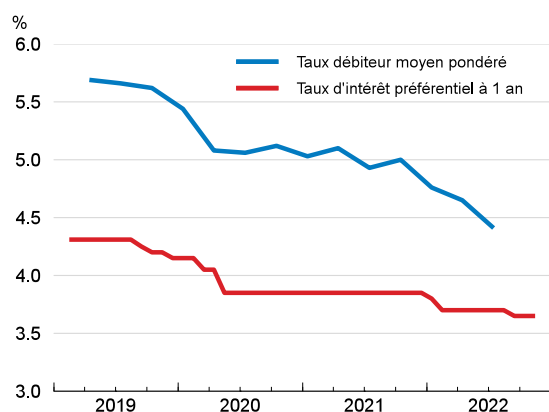
3. Le solde budgétaire global est le solde officiel défini comme la différence entre les recettes et les dépenses. Les recettes comprennent : les recettes du budget général, les recettes du fonds central de stabilisation et l'ajustement budgétaire infranational. Les dépenses comprennent : les dépenses du budget général, le renflouement du fonds central de stabilisation et le remboursement du principal de la dette infranationale.

Source : Base de données des Perspectives économiques de l'OCDE, n° 112.

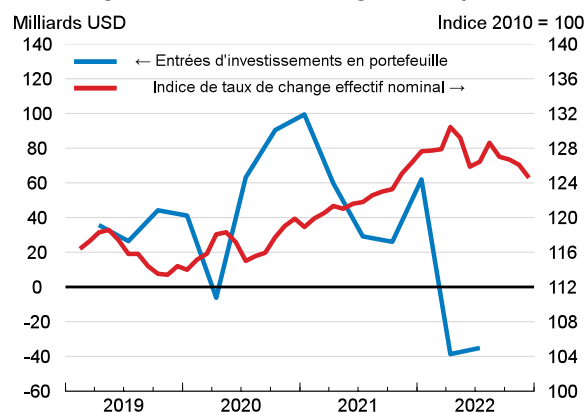
StatLink  <https://stat.link/kzm4je>

## Chine 2

Les taux débiteurs ont diminué



Les sorties de capitaux investis en portefeuille ont augmenté et le taux de change s'est déprécié



Source : CEIC ; et base de données des Perspectives économiques de l'OCDE, n° 112.

StatLink  <https://stat.link/qdra9t>

## Les perturbations liées aux confinements imposés pour contenir la pandémie persistent

La croissance du PIB s'est accélérée au troisième trimestre de 2022 pour s'établir à 3.9 % en glissement annuel, après avoir augmenté de 0.4 % en glissement annuel au deuxième trimestre. Ce rebond s'explique en partie par l'assouplissement des confinements liés au COVID-19, sur fond de recul du nombre de cas. Un peu plus de 90 % de la population est vaccinée avec des vaccins chinois, mais ceux-ci sont jugés moins efficaces que les vaccins utilisés dans les pays de l'OCDE. En outre, une proportion élevée de personnes âgées n'est pas vaccinée. Après la période de confinements stricts, un nouveau système de transition de gestion du COVID 19 a été mis en place par les autorités en juillet, fondé sur le niveau de risque, qui permet une reprise plus rapide des activités. Des tests obligatoires sont imposés aux nouveaux arrivants dans un certain nombre de villes, créant des obstacles internes à l'activité économique. Les restrictions continuent d'affecter fortement le secteur des services et la consommation. La croissance de l'investissement s'affermi, étayée par le redressement des investissements en infrastructures et par les nouvelles mesures de soutien qui limitent la contraction de l'investissement immobilier. Les règles rigoureuses qui encadrent l'investissement immobilier, notamment la politique des « trois lignes rouges » fondée sur le respect de ratios financiers, le plafonnement des prêts immobiliers par type de banque et l'application de strictes quotités de financement, sont toujours en vigueur.

Les retombées de la guerre d'agression menée en Ukraine par la Russie sont limitées, aucun de ces deux pays n'étant un partenaire économique important de la Chine. De plus, la Chine est relativement bien protégée contre les chocs touchant les marchés mondiaux des produits alimentaires et de l'énergie en raison de la structure de sa consommation, où dominant des produits alimentaires ayant un contenu en importations limité. L'ampleur des réserves de céréales dont dispose la Chine et les restrictions aux exportations sous la forme de quotas continueront à atténuer l'impact de la montée des cours mondiaux des céréales sur l'inflation intérieure et à réduire le risque de pénuries. Néanmoins, les contraintes exercées par les confinements sur l'offre de produits alimentaires frais ont commencé à tirer vers le haut l'inflation mesurée par l'indice des prix à la consommation (IPC), qui a atteint 2.8 % en glissement annuel en septembre. Le remplacement d'une partie des importations de pétrole brut par des achats, à la Russie, de brut de l'Oural à prix réduit contribue également à juguler les tensions inflationnistes, et des sources russes sont utilisées pour reconstituer les réserves de GNL.

## Les politiques monétaire et budgétaire sont devenues plus accommodantes

La politique monétaire est devenue plus accommodante et devrait continuer de fournir les liquidités nécessaires. Le coefficient de réserves obligatoires et le taux débiteur de référence ont été réduits à deux reprises depuis la fin de 2021, contribuant au creusement du différentiel de taux d'intérêt avec les États-Unis et entraînant des sorties de capitaux et une dépréciation de la monnaie. Pour faire baisser les taux débiteurs sans réduire le taux d'intérêt de référence et sans accentuer les tensions sur les marchés des changes, les principaux établissements de prêt d'État ont abaissé les taux des dépôts de façon concertée en septembre, une première depuis 2015. L'offre de crédit est abondante, mais la demande est freinée par l'impact de la crise du secteur immobilier et par la politique « zéro COVID ». L'effet de richesse lié à la baisse des prix de l'immobilier est limité, car les ménages ont tendance à détenir leurs biens immobiliers sur des périodes plus longues et les primo-accédants profitent de la baisse du taux pratiqué par le fonds de prévoyance pour le logement, mais le regain d'incertitude encourage l'épargne de précaution et le désendettement. La demande de prêts des entreprises est ralentie par la diminution de la valeur des garanties, l'atonie des perspectives économiques mondiales et les allègements fiscaux, ainsi que par les contraintes exercées sur l'offre par les confinements. L'endettement des entreprises s'est stabilisé à un niveau très élevé, supérieur à 150 % du PIB. Le désendettement doit se poursuivre, et une résolution ordonnée des défauts sur obligations contribuerait à affiner la tarification des risques et à éliminer progressivement les garanties implicites.

La politique budgétaire continuera de soutenir l'activité sous la forme d'allègements et de reports de paiement des impôts et redevances ainsi que de dépenses financées à partir de réserves budgétaires. Il est possible qu'une partie du produit des émissions d'obligations locales spéciales ne soit dépensée qu'en 2023. Un large éventail de mesures supplémentaires est actuellement mis en œuvre, dont certaines en dehors du budget public. Ces mesures représentent au total 1 à 2 % du PIB. Les banques de développement utilisent des fonds financés par des obligations pour satisfaire des exigences de fonds propres spécifiques à des projets, car il s'est avéré que le déploiement des projets d'infrastructure était freiné par le manque de fonds. Les entreprises d'électricité sous contrôle de l'État central emprunteront davantage pour pouvoir financer leurs capacités de production d'électricité. Des bonifications d'intérêt généreuses sont accordées à l'appui des activités de rétrocession de prêts en faveur du secteur manufacturier, des services sociaux, des petites et moyennes entreprises et des entreprises individuelles. L'obligation imposée récemment aux structures de financement des collectivités locales de ne lancer des projets d'infrastructure qu'après les avoir budgétés contribue à limiter les éléments de passif éventuel, et restreint leurs activités.

### L'activité ne se redressera que lentement

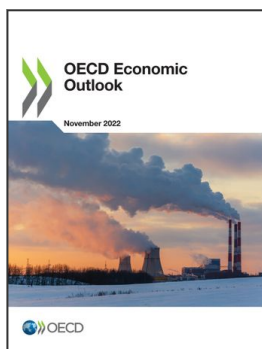
La croissance du PIB retrouvera progressivement son rythme sous-jacent, qui est en train de ralentir. Les investissements en infrastructures repartiront à la hausse, ce qui compensera en partie le fléchissement de l'investissement immobilier. Une nouvelle augmentation des défaillances d'entreprises sera certes l'occasion d'améliorer la tarification des risques, mais elle pourrait avoir un impact négatif sur les banques et les sociétés fiduciaires, ainsi que sur d'autres investisseurs privés et institutionnels. De nouvelles vagues de contaminations par le virus, accompagnées de nouvelles restrictions, sont à prévoir et pèseront sur la consommation, même si l'effet de freinage sera plus limité qu'au début de 2022 à supposer que le nombre de cas diminue. La stabilité des approvisionnements en énergie et en céréales contribuera de manière essentielle à limiter les augmentations de prix et, ce faisant, à contenir l'inflation globale.

La situation sanitaire représente toujours un risque majeur de révision à la baisse des projections, des foyers épidémiques continuant d'apparaître et les autorités ne montrant aucun signe de vouloir renoncer complètement à leur politique « zéro COVID ». De nouveaux défauts et un désendettement désordonné dans un secteur immobilier déjà en difficulté pourraient entraîner la défaillance de petites banques et d'établissements bancaires parallèles. Par ailleurs, des mesures visant à assouplir le cadre prudentiel et à promouvoir l'investissement immobilier pourraient alimenter la bulle et causer des perturbations plus importantes à une échéance plus lointaine.

### Des réformes structurelles s'imposent pour redynamiser l'économie

Des réformes de fond visant à renforcer le filet de protection sociale contribueraient à réduire l'épargne de précaution et à rééquilibrer la demande, de l'investissement vers la consommation. La couverture de la retraite et de l'assurance-chômage devrait être étendue à toute la population. La liste des traitements et médicaments pris en charge par l'assurance-maladie devrait être élargie. Des règles du jeu plus équitables favoriseraient l'investissement du secteur privé, qui a diminué avec la crise du secteur immobilier et a moins pu profiter des projets d'infrastructure. Des réformes destinées à renforcer la concurrence étayeraient la reprise économique au sortir de la pandémie. Les monopoles administratifs, qui disposent souvent des droits exclusifs de fourniture de certains biens et services, devraient être démantelés. Les mesures prises récemment pour créer un marché intérieur unique sont bienvenues. Une meilleure protection des consommateurs pourrait stimuler la concurrence. Une hausse des taux de vaccination, conjuguée à une amélioration de l'efficacité des vaccins, atténuerait les perturbations de l'activité économique. La production d'énergies renouvelables étant maintenant économiquement viable et les subventions dont elle

bénéficie étant progressivement supprimées, des montants plus importants devraient être affectés au soutien de la transition vers la neutralité carbone. Il serait possible d'encourager la production d'énergies renouvelables à petite échelle en permettant aux producteurs de vendre leurs excédents d'électricité sur le réseau. La relocalisation des industries fortement consommatrices d'énergie vers les régions abondamment pourvues en sources renouvelables devrait être accélérée. Il est probable que les investissements dans le charbon, même le « charbon propre », aboutiront finalement à l'émergence d'actifs échoués, raison pour laquelle il faudrait cesser d'investir dans de nouvelles centrales au charbon.



Extrait de :  
**OECD Economic Outlook, Volume 2022 Issue 2**

Accéder à cette publication :  
<https://doi.org/10.1787/f6da2159-en>

**Merci de citer ce chapitre comme suit :**

OCDE (2022), « Chine », dans *OECD Economic Outlook, Volume 2022 Issue 2*, Éditions OCDE, Paris.

DOI: <https://doi.org/10.1787/2627f70a-fr>

Cet ouvrage est publié sous la responsabilité du Secrétaire général de l'OCDE. Les opinions et les arguments exprimés ici ne reflètent pas nécessairement les vues officielles des pays membres de l'OCDE.

Ce document, ainsi que les données et cartes qu'il peut comprendre, sont sans préjudice du statut de tout territoire, de la souveraineté s'exerçant sur ce dernier, du tracé des frontières et limites internationales, et du nom de tout territoire, ville ou région. Des extraits de publications sont susceptibles de faire l'objet d'avertissements supplémentaires, qui sont inclus dans la version complète de la publication, disponible sous le lien fourni à cet effet.

L'utilisation de ce contenu, qu'il soit numérique ou imprimé, est régie par les conditions d'utilisation suivantes :  
<http://www.oecd.org/fr/conditionsdutilisation>.